

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique



79ème SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

DECLARATION DU SENEGAL

Point :15.24	Rapport de situation sur la mise en œuvre du plan stratégique pour la promotion de la santé et du bien-être (2023-2030)
Document	Documents A79/5 et EB158/2025/REC/1, décision EB158(9)
Action attendue	Prendre note du rapport et adopter la décision EB158(9)
Temps	2mn
Commission	A

Monsieur le Président

Distingués délégués,

La délégation du Sénégal souscrit à la déclaration sur la « mise en œuvre du plan stratégique pour la promotion de la santé et du bien-être (2023-2030)» faite par le Burundi au nom du Groupe africain.

La République du Sénégal félicite l'Organisation mondiale de la Santé pour ses efforts constants en faveur de la promotion de la santé et du bien-être et salue le rapport du Directeur régional pour l'Afrique sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2023-2030. Le Sénégal réaffirme son engagement à agir sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé afin de réduire le double fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles, de lutter contre les inégalités sociales de santé et d'atténuer les effets sanitaires du changement climatique.

Conscient de la vulnérabilité accrue de ses populations face aux impacts du changement climatique, le Sénégal intègre la santé environnementale, la résilience communautaire et l'adaptation climatique dans ses politiques de promotion de la santé. La communication pour la santé constitue un levier stratégique pour sensibiliser les communautés, promouvoir des comportements favorables à la santé et accompagner les réformes, tout en tenant compte des réalités socioculturelles.

Conformément à l'article 17 de sa Constitution, le Sénégal garantit le droit à la santé et poursuit la mise en œuvre de la Couverture sanitaire universelle, afin d'assurer à tous un accès équitable à des services de santé et d'action sociale de qualité, sans exclusion ni difficulté financière.

Le Sénégal a élaboré un Plan national stratégique de promotion de la santé 2025-2029, fondé sur l'approche Santé dans toutes les politiques.

Le Sénégal appelle les pays à adopter la décision EB158(9).

Je vous remercie.